



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 24 et 25 février 2021

Activités Sociales et Culturelles

Vos prestations PCV, CESU et BAFA sont ouvertes depuis le 18 janvier 2021. Faites valider votre QF 2021 pour en bénéficier !

1^{ère} session de commande de Chèques-Vacances : Dès le 1^{er} mars 2021, vous pourrez commander vos Chèques-Vacances dans la limite de votre dotation Pack Culture et Vacances (PCV) 2021. Vous avez jusqu'au 28 mai 2021 pour passer votre commande.

Consultation sur le projet de microzoning dans le bâtiment de Central Park à Issy les Moulineaux pour les salariés de CSPCF et de la DCTX

La direction du CSPCF revient vers les élus du CSE pour obtenir leur avis sur le projet Caravelle concernant le déménagement des salariés CSPCF et CTX de Vanves et d'Alleray vers l'immeuble Central Park situé à Issy les Moulineaux. L'ensemble de la CSSCT Finance a fait un travail remarquable. **Les élus CFDT** qui ont été à l'initiative de l'expertise acoustique sur ce projet en CSE FSF sont satisfaits des résultats mis en œuvre.

Malgré un open space organisé par quartier (directive de la DIG), les salariés bénéficieront :

- d'un confort acoustique avec des matériaux de premier choix.
- de l'accord portant sur les mesures d'accompagnement du déménagement sur le site de Bridge.
- d'une possibilité de réaménagement, à la marge, pour le confort des équipes après emménagement.
- de la mise en place d'un accord par le Comité National de Restauration, pour l'accès au restaurant sur le site, pour les salariés en situation de mobilité réduite et leurs collègues qui ont l'habitude de déjeuner avec eux.

Les salariés des sites de Vanves et d'Alleray sont satisfaits sur le choix du nouveau site, lieu, transports, aménagement acoustique, communication sur le projet. Ils sont néanmoins en attente :

- d'un retour sur la possibilité de pouvoir bénéficier jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine.
- d'informations relatives à l'occupation d'une zone de 304 m² située au milieu du plateau et non affectée, alors que cette dernière aurait pu servir à donner plus de m² aux salariés.

Pour ces raisons la CFDT a rendu un avis négatif sur ce projet immobilier.

Information sur le projet de création d'une organisation unique regroupant les activités du P2P « commande au paiement » du CSPCF et du PGAF

Ce projet a pour but le rapprochement des équipes G2A (gestion et Administration des données) et l'équipe comptable ICEO (intégration OPEX/CAPEX). Ce nouvel ensemble sera rattaché au sein de la Direction Management des données.

Le CSPCF sera renommé sous une nouvelle appellation " CSP Finance et Performance ". **Les élus CFDT** ont signalé à la direction que ce nouveau département sera très important en termes de taille, avec 11 groupes et 133 personnes. En conséquence, ils ont demandé la création de postes supplémentaires pour assister le responsable du département.

La CFDT s'étonne de la faiblesse de l'accompagnement RH et ne peut se satisfaire que seulement certains salariés puissent profiter des mesures ARCQ, alors même qu'il y aura un accroissement de compétences et une extension de responsabilité.

Les élus s'interrogent sur la structuration, sur les conséquences de cette nouvelle organisation et sur les futures conditions de travail des salariés. Pour ces raisons, ils ont décidé de recourir à un cabinet d'expertise.

Information sur le projet de conception détaillée des espaces du 4^{ème} et 5^{ème} étage d'Orange Campus à Montrouge

Le premier rapport de mandatement de la CSSCT DRH concernant le déménagement des équipes, les impacts environnementaux et managériaux, a déjà été présenté. Le point d'information présent porte sur le microzoning dont la consultation est prévue au CSE de mars avec un mandatement de la CSSCT DRH en cours.

La CFDT rappelle que le projet concerne 96 salariés, estimés à 90 en septembre, étant donné les départs d'apprentis, stagiaires et CDD. En l'absence de toute expertise externe, seuls des ateliers ont été organisés par les préventeurs, la DRH et l'architecte avec les salariés. Un retour en a été fait auprès de la CSSCT DRH.

La CFDT note la faible participation au questionnaire (54%). Ce projet ne suscite pas l'adhésion des salariés ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le dogme du flex office et du clean desk prévaut comme dans tous les projets immobiliers actuels.

Les espaces sont ouverts, même s'il existe des cloisons (peu nombreuses). Les premiers risques majeurs identifiés sont la nuisance sonore et la surcharge cognitive systémique. Le ratio d'occupation théorique est à hauteur de 0,8 en moyenne. La jauge sera certainement plus basse en raison de déplacements vers les autres sites de formation (Montpellier, Pessac, et les différentes écoles-métiers). **La CFDT** pointe la diversité des métiers et la nécessité de transversalité entre les équipes. Afin de ne pas saturer les espaces des 4^{ème} et 5^{ème} étages, le R0 occupé par un espace de convivialité pourra être utilisé. Il en va de même pour les salles de formation de Cachan qui viendront également suppléer celles du R2 sur Orange Campus. On notera que même si la surface utile nette/salarié est meilleure que celles d'autres projets, la concentration est forte : de 6 à 10 salariés sont prévus par "table de travail".

En dehors du contexte sanitaire actuel, il faudra prendre en compte que la concentration de la force de travail constitue un risque majeur de transmission de virus et de bactéries. Il est donc nécessaire de densifier la jauge réelle et insister sur le nombre de postes attribués en sus de ceux qui sont positionnés de façon obligatoire.

La CFDT demande que les IRP soient associées à la commission de suivi post-aménagement et qu'elles puissent contribuer à un retour sur expérience le plus objectif possible. Elle demande également la communication du budget prévu pour corriger certains aménagements.

Vos représentants CFDT sont à votre écoute pour prendre en compte vos remarques et demandes.

Suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie du Covid 19

Les mesures prises en février sont prolongées jusqu'à fin mars. Tous les salariés qui peuvent exercer leur activité à distance doivent continuer à télétravailler de manière permanente et ce, jusqu'au 31 mars prochain inclus. Ces mesures seront adaptées pour tenir compte de l'évolution de la situation dans les prochains jours et pour prendre en compte les annonces gouvernementales.

De même, l'accès aux sites Orange restés ouverts durant cette période sera limité à un jour par semaine et sera soumis à une autorisation managériale préalable. Une jauge de 20% d'occupation du site devra être respectée. Durant cette période difficile pour tous, Orange restera vigilante à la situation de chacun. Les Managers, RH, les médecins du travail et leurs équipes sont à votre disposition, de même que le dispositif de soutien psychologique reste accessible par téléphone 24/7 au 0800 85 50 50.

La CFDT reste à vos côtés, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le groupe référent mis en place par la CFDT : guy.poirot@orange.com

Information sur le budget convivialité 2020

La pandémie a impacté une bonne partie des projets, toutefois des animations particulières s'appuyant sur le digital ont été déclinées pour conserver le lien avec les salariés. Ces actions de convivialité au plus près des équipes et des salariés trouvent leur origine lors du « Contrat Social 2010 ». **La CFDT** s'interroge sur l'utilisation des budgets par entité, plusieurs actions menées ont un motif assez vague.

La CFDT demande l'association de l'ensemble des équipes à ces actions de convivialité. Elle souhaite une équité de traitement sur l'ensemble des directions.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus :

Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard